

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LES PROPOS DU SÉNATEUR STOLLERY AU SUJET DU MEXIQUE—LA
POSSIBILITÉ QUE LE CANADA SE RETIRE DE L'ALENA—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

*(Réponse aux questions posées par l'honorable sénateur
Lowell Murray le 5 avril 1995 et le 6 juin 1995)*

Comme suite au discours sur le Mexique prononcé le 4 avril par le sénateur Peter Stollery, le gouvernement estime que les difficultés économiques actuelles de ce pays ne sont nullement causées par l'ALENA et que celles-ci ne devraient pas nous amener à remettre en question les mérites de cet accord. Bien au contraire: l'ALENA est manifestement un grand succès et nous avons l'intention de continuer à l'élargir, le Chili étant le prochain pays à y adhérer.

En 1994, l'économie canadienne a enregistré une expansion de 4,5 p. 100. Le Fonds monétaire international prévoit qu'en 1995 le Canada connaîtra à nouveau la plus forte croissance économique des pays membres du G-7. Cette croissance est due aux exportations, et l'ALENA y joue un rôle crucial.

Voici ce que montrent les statistiques:

En 1994, la première année de l'ALENA, les exportations canadiennes de marchandises vers les États-Unis ont augmenté de 23 p. 100 et vers le Mexique, de 27 p. 100.

Malgré la considérable dévaluation du peso, les exportations canadiennes vers le Mexique pendant le premier trimestre de 1995 ont suivi le même rythme qu'au cours de la même période en 1994.

Le commerce de marchandises et de services entre les partenaires de l'ALENA assure maintenant plus de 1,5 million d'emplois au Canada et produit directement plus de 25 p. 100 de notre PIB.

En ce qui concerne nos exportations en proportion du PIB, elles sont maintenant supérieures à celles du Japon et de l'Allemagne.

L'adhésion du Mexique à l'ALENA a permis aux sociétés canadiennes d'accroître leurs ventes dans des secteurs qui étaient soumis auparavant à de grandes restrictions, notamment ceux de l'automobile, des services financiers, du transport routier, de l'énergie et des pêches. Nos exportations se sont diversifiées de façon spectaculaire et nous prévoyons que les projets de privatisation annoncés récemment créeront de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes dans les domaines des télécommunications, des ports, des aéroports, des centrales électriques et des produits pétrochimiques.

L'économie du Mexique a des bases saines. Les analystes du monde entier pensent que la crise récente dans ce pays avait essentiellement pour origine la confiance, et qu'une pleine reprise n'est qu'une question de temps. Quand la relance économique se produira, l'ALENA permettra aux exportateurs canadiens d'en tirer le plus grand bénéfice possible.

Au Sommet de Halifax, qui a eu lieu du 15 au 17 juin, le premier ministre et les autres dirigeants des pays du G-7 se sont tous réjouis de l'évolution favorable de la situation économique au Mexique. Le premier ministre ainsi que les dirigeants des autres pays du G-7 et de la Russie ont également déclaré qu'ils appuyaient «les mesures courageuses prises par le Mexique en vue d'un dialogue et d'une réforme sur le plan politique».

Alors que les autorités mexicaines ne se sont adressées ni officieusement ni officiellement au gouvernement pour contester le discours prononcé le 4 avril 1995 par le sénateur Stollery, l'ambassade du Mexique a communiqué officieusement avec le gouvernement pour qu'il réaffirme sa politique sur le Mexique, laquelle continue telle que décrite ci-dessus.

LES TRANSPORTS

LE PROGRAMME FÉDÉRAL-PROVINCIAL D'AMÉLIORATION
DES ROUTES STRATÉGIQUES —LA NOUVELLE-ÉCOSSE—
LE BLOCAGE DES FONDs DANS L'ATTENTE DES RÉSULTATS
DE L'ENQUÊTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

*(Réponse à la question posée par l'honorable
J. Michael Forrestall le 6 juin 1995)*

Le vérificateur général a indiqué qu'il n'a jusqu'à présent rien à communiquer. Il s'acquitte de ses responsabilités et il signalera toute irrégularité qu'il constatera.

La route transcanadienne n'est pas une route fédérale. Comme toutes les autres routes, elle est de compétence provinciale. Le gouvernement du Canada respecte cette compétence et il est réceptif aux demandes de modifications des ententes fédérales-provinciales concernant le réseau routier que peuvent formuler les provinces.

Les deux ententes qui portent sur le financement fédéral-provincial des projets routiers en Nouvelle-Écosse contiennent des dispositions claires permettant des modifications ultérieures, comme c'est le cas de toutes les ententes conclues avec les provinces.

Rien ne justifie d'ordonner à une province en particulier ou à l'ensemble des provinces d'interrompre leurs programmes routiers car presque toutes les provinces ont apporté des changements aux ententes routières originales.

La question du péage sur les routes provinciales est également une décision qui relève de la compétence provinciale. Le péage a déjà été en vigueur sur la transcanadienne en Nouvelle-Écosse, sur le tronçon appelé la levée de Canso, de 1955 à 1991.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

LA DÉCISION DE LA FRANCE DE POURSUIVRE LES ESSAIS
NUCLÉAIRES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

*(Réponse à la question posée par l'honorable A. Raynell
Andrychuk le 14 juin 1995)*

Le Canada regrette la décision de la France de reprendre les essais nucléaires.